

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

➡ La situation

- › Les enjeux d'un développement durable qui intègre les 3 piliers environnemental, économique et sociétal sont globaux : climat, transition énergétique, accès aux ressources, qualité de l'air, cycle de l'eau, économie circulaire, mobilité propre, ville durable, biodiversité...
- › Ces transitions impliquent des changements, des contraintes, des efforts, parfois des bouleversements qui se traduisent par des tensions pour les entreprises comme pour les autres acteurs concernés.
- › Afin d'y répondre, les politiques publiques doivent définir de nouveaux équilibres, pour construire collectivement et mettre en œuvre une transition énergétique et écologique réussie, c'est-à-dire à la fois source de croissance, d'emplois et d'atteinte des objectifs climatiques et environnementaux.



L'ambition commune en 15 sec

Les entreprises ont un rôle central à jouer pour faire face aux défis de la planète. C'est la recherche et l'innovation qui permettent de faire émerger les solutions pour y répondre.

Ces défis sont aussi autant d'opportunités de renforcer le leadership international des entreprises françaises et donc de développer la croissance et l'emploi.



La méthode en 3 min

En matière de transition écologique et énergétique, 3 priorités doivent être retenues :

- fixer des objectifs atteignables ;
- dans un pas de temps réaliste ;
- sans affecter la compétitivité des entreprises.

Pour cela, il est nécessaire d'agir sur 4 éléments :

- garantir un cadre réglementaire qui préserve la compétitivité des entreprises françaises ;
- améliorer la gouvernance des instances de concertation et de décision pour assurer un dialogue environnemental efficace ;
- privilégier la recherche, l'innovation et les outils de mesure et de vérification ;
- structurer la démarche de transition énergétique en donnant des signaux clairs.



Les mesures en 10/15 min

1. Garantir un cadre réglementaire qui préserve la compétitivité des entreprises françaises

» Actions

- › **Conserver** une énergie à des prix et des coûts compétitifs dans le contexte international.
- › **Définir** des réglementations a minima à l'échelle européenne et si possible internationale.
- › **Offrir** un cadre réglementaire simplifié, compréhensible, prévisible, lisible.
- › **Transposer** les directives européennes sans surenchérir sur les exigences européennes.
- › **Éviter** les réglementations nationales isolées, sauf situation particulière.
- › **Assurer** le réalisme économique et social des mesures grâce à de solides études d'impact (combien ça coûte ? qui paye ?).
- › **Veiller** à l'impact cumulatif de l'ensemble des mesures prises.
- › **S'adapter** aux nouvelles exigences (exemple de la sûreté contre la malveillance).

- › **Garantir** un cadre réglementaire qui favorise la valorisation de nos ressources naturelles.
- › **Organiser** les transitions professionnelles nécessaires, sans opposer un secteur « de l'économie verte » aux secteurs de l'économie traditionnelle.
- › **Combiner** harmonieusement cadre réglementaire et démarches volontaires.
- › **Favoriser** le développement de l'économie circulaire.
- › **Garantir** l'iso fiscalité lors de l'introduction des mesures de fiscalité écologique.
- › **Promouvoir** les normes sociales et environnementales internationales en matière de RSE.

2. Améliorer la gouvernance des instances de concertation et de décision pour assurer un dialogue environnemental efficace

› Actions

- › **Revoir** les modalités de fonctionnement du Conseil National de la Transition Écologique et du Comité pour l'Économie Verte.
- › **Faire évoluer** la gouvernance de la plateforme RSE ou la supprimer.
- › **Prévoir** une place suffisante aux représentants des entreprises dans les diverses instances dédiées à la biodiversité.
- › **Assurer** cet équilibre à plus forte raison dans les instances de gouvernance de l'eau.

3. Privilégier la recherche, l'innovation et les outils de mesure et de vérification

› Actions

- › **Privilégier** l'innovation.
- › **S'appuyer** sur des démarches scientifiques, en particulier en matière de biodiversité et en matière de santé environnement.
- › **Développer** les outils de mesure et vérification pertinents.
- › **Renforcer** les outils méthodologiques dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris (cadre de mesure, *reporting*, vérification) et évaluer la trajectoire de transition énergétique en France.

4. Structurer la démarche de transition énergétique en donnant des signaux clairs

› Actions

- › **Poursuivre** et accélérer l'effort de recherche et d'innovation.
- › **Mettre** la compétitivité au cœur de la transition énergétique.
- › **Protéger** les consommateurs les plus vulnérables : entreprises énérgo-intensives, ménages défavorisés
- › **Évaluer** les ressources naturelles de nos territoires et les valoriser dans le développement de notre économie.
- › **Revoir** la fiscalité énergétique et climatique dans une perspective européenne voire internationale.
- › **Renforcer** les outils méthodologiques de suivi de l'atteinte des objectifs
- › **Faire converger** la ou les valeurs du carbone au niveau mondial et donner la priorité absolue à l'approche et à la concertation européennes
- › **Mieux articuler** les politiques françaises avec le cadre européen
- › **Promouvoir** la coopération industrie/finance (émetteurs/investisseurs) dans le domaine du développement durable.
- › **Valoriser** les atouts de l'économie française et soutenir les filières françaises d'excellence : filières de l'environnement, de l'énergie, efficacité énergétique, stockage, mobilité, capture et stockage du carbone, gestion des données, comptage, réseaux intelligents...
- › **Revoir l'organisation** de l'État pour refléter la transversalité entre l'énergie, l'environnement, l'emploi, l'industrie, la recherche et l'innovation.